



MONSEIGNEUR DE LAVAL ET MARGUERITE BOURGEOYS

En propageant la dévotion à la Sainte Famille, en 1893, le pape Léon XIII reliait «Le vénérable François de Montmorency Laval... et la vénérable servante de Dieu Marguerite Bourgeoys.» Le Saint-Père établissait ce lien parce que Monseigneur de Laval et Marguerite Bourgeoys avaient coopéré à l'établissement de la confrérie de la Sainte-Famille en Nouvelle-France, au début des années 1660. Cependant, cette coopération n'était qu'un aspect du grand intérêt que ces deux apôtres portaient au bien-être des familles de la Nouvelle-France, un intérêt qui entraîna l'évêque à soutenir et à encourager le travail de Marguerite Bourgeoys et de sa communauté naissante.

Marguerite Bourgeoys était déjà à Ville-Marie depuis cinq ans quand François de Montmorency Laval fut consacré évêque. Lorsque les conflits éclatèrent, à Paris, au sujet de cette consécration, Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance étaient quelque part en haute mer. Un accident, survenu en janvier précédent, justifiait leur voyage vers la mère patrie à ce moment-là. En effet, alors que Jeanne Mance

se rendait à son hôpital, elle avait fait une chute sur la glace, s'était fracturé un bras et la blessure ne guérissait pas. Elle espérait trouver en France une aide qui améliorerait son état, et Marguerite Bourgeoys l'accompagnait pour prendre soin d'elle durant le voyage. Mais les deux femmes avaient chacune une autre raison beaucoup plus importante de se rendre en France, des raisons qui concernaient l'avenir de Ville-Marie. Jeanne Mance devait préparer la venue des Hospitalières de Saint-Joseph à Montréal, comme l'avait prévu Jérôme Le Royer de la Dauversière. Marguerite Bourgeoys était à la recherche de compagnes qui vivaient en communauté avec elle dans l'école qu'elle venait d'ouvrir dans une ancienne étable de pierre, en avril précédent. Les deux femmes avaient entrepris leur long voyage en quittant Montréal le

30 septembre; elles n'arriveraient pas à La Rochelle avant la fin de l'année. Elles arrivèrent trop tard pour assister à la consécration de l'évêque, le 8 décembre, mais leur présence attestée en France, dans les semaines suivantes, révèle qu'elles étaient avec les premiers Montréalais qui firent la connaissance de leur nouvel évêque et, par con-



*Marguerite Bourgeoys,
Ozias Leduc, 1909*





séquent, parmi les premiers des futurs diocésains que l'évêque devait rencontrer.

Au moment où Monseigneur de Laval fit sa première visite pastorale à Ville-Marie, Marguerite Bourgeoys et les quatre femmes qui s'étaient jointes à elle pour former le premier noyau de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, vivaient en communauté dans l'ancienne étable. Le rez-de-chaussée servait de classe et de pièce de séjour, alors que le pigeonnier au-dessus, auquel on accédait en grimpant à une échelle extérieure, servait de dortoir pour les soeurs et pour les filles-à-marier qui demeuraient avec Marguerite jusqu'à ce qu'elles trouvent le mari qui leur conviendrait. L'évêque fut favorablement impressionné par les conditions de vie qu'il fut à même de constater, conditions qui reflétaient sa propre austérité et son souci compatissant pour les pauvres. Plusieurs années plus tard, Marguerite Bourgeoys devait écrire: «Quand Monseigneur de Laval fit sa première visite dans cette maison, il visita tous nos lits et fut content de n'y trouver que des paillasses et des couvertures... Les draps, que l'on pouvait avoir, étaient pour prêter aux pauvres femmes, dans leurs besoins.» (EMB, 247) Mais il n'y a pas que les conditions de vie observées dans la Congrégation des origines qui créèrent sur l'évêque une impression favorable, comme le prouvent les événements subséquents.

Marguerite Bourgeoys et ses compagnes, les Filles séculières, libres d'aller où l'on avait besoin d'elles, vivaient, après tout, une forme de vie religieuse nouvelle dans l'Église, où le cloître était encore la norme

pour les religieuses, même si elles étaient engagées aux soins des malades ou dans l'enseignement. Certaines tentatives pour établir des communautés non-cloîtrées en France avaient échouées, écrasées par les difficultés. L'approbation de l'évêque était absolument nécessaire à la survie de la communauté de Marguerite et cette approbation lui avait certainement été accordée. Dans son rapport à Rome après sa première visite à la Congrégation, Monseigneur de Laval écrit: «Les maîtresses qui vaquent au Montréal à l'éducation des filles ne sont pas des religieuses et ne font point de vœux, du moins publiquement. Toutefois, leur vie est pieuse et une source de grande édification.»

Très tôt après leur arrivée à Ville-Marie, et pas plus tard qu'en 1663, Marguerite et ses compagnes avaient commencé les «missions ambulantes». En plus d'enseigner aux enfants et aux jeunes femmes de Montréal, elles se déplaçaient pour des missions temporaires, dans les lieux où il n'y avait pas d'écoles, afin de préparer les jeunes à la Première Communion. En ce temps-là, cet événement avait lieu quand les enfants avaient douze ou treize ans, soit à l'entrée dans l'âge adulte, selon les conditions de l'époque, car les filles pouvaient se marier à douze ans et garçons et filles travaillaient dès qu'ils avaient atteints le début de l'adolescence. Dans certains cas, l'instruction donnée à ce moment-là était la seule instruction religieuse formelle qu'ils recevraient. En 1665, il n'y avait que dix prêtres séculiers en Nouvelle-France pour desservir une population de 3000 habitants. En 1685, l'intendant rapporte que les trois-quarts





des colons n'entendent pas la messe plus de quatre fois par année, que plusieurs meurent sans avoir la possibilité de recevoir les derniers sacrements, et que très peu ont à peine une meilleure compréhension de la religion chrétienne que les Indiens qui n'en ont jamais entendu parler. (Eccles, 225) Étant donnés les besoins dans ce vaste territoire où la population confiée à ses soins était dispersée, l'évêque était heureux de compter sur les services de la Congrégation. Il le prouva le 20 mai 1669, en donnant à la communauté la permission officielle d'enseigner dans toute l'étendue de son diocèse. La recommandation qu'il accorda à la Congrégation fut un des importants documents d'appui qui permirent à Marguerite Bourgeoys d'obtenir la reconnaissance civile de sa communauté: les Lettres Patentes de 1671. En août 1676, Monseigneur de Laval accorde l'approbation canonique à celles qu'il désigne ainsi: «Notre très chère fille Marguerite Bourgeois et les filles qui se sont unies avec elle, vivant en Communauté dans l'isle de Montréal». Vers la fin de ce document, l'évêque déclare que les Filles séculières ne doivent pas, dans l'avenir, «prétendre de passer à l'état de la vie Religieuse» et l'explication qu'il donne montre clairement que, pour lui, le mot «religieuse» implique le cloître. Il ajoute que cela irait à l'encontre de la raison pour laquelle il approuve la Congrégation: «l'instruction des enfants dans les paroisses de la Campagne.»

Dans une circonstance, cependant, l'attitude de l'évêque causa une peine considérable à Marguerite Bourgeoys. En 1679-80, Marguerite Bourgeoys fait son dernier

voyage en France. Elle y allait, écrit-elle, sous prétexte de consulter au sujet des règles de la Congrégation, alors qu'elle recherchait surtout une direction spirituelle qui l'aiderait à faire face à certaines difficultés et peines intérieures. Monseigneur de Laval était déjà en France et Marguerite est allée lui rendre visite dès son arrivée à Paris. Elle fut très déçue d'apprendre qu'il n'approuvait pas son voyage et qu'il lui refusait la permission d'aller chercher de nouvelles recrues pour sa communauté, comme elle l'avait fait lors de ses deux précédents voyages en France. Elle écrit: «Je vas pour saluer Monseigneur de Laval qui me dit que j'avais mal fait de faire le voyage pour nos Règles, qu'il ne trouvait pas à propos que je ramenasse des filles.» (EMB, 71) L'impatience de l'évêque avait peut-être son origine, en réalité, dans les nombreuses difficultés auxquelles il était confronté dans ses tentatives pour enrayer le commerce de l'eau-de-vie avec les Amérindiens et pour maintenir le Séminaire de Québec, comme il en avait l'intention. La réaction de Marguerite s'explique peut-être aussi par le fait qu'elle avait toujours pu compter sur son soutien.

Monseigneur de Laval croyait-il que la Congrégation de Notre-Dame de Marguerite Bourgeoys était permanente, ou bien qu'elle serait éventuellement rattachée aux Ursulines? Il est difficile de répondre à cette question avec certitude. L'évidence que, non seulement l'évêque avait de telles intentions, mais qu'à certains moments il aurait exercé une pression pour amener la Congrégation à cette fin, est mise en doute par des déclarations contenues





dans la biographie de Marguerite Bourgeoys écrite par Étienne Montgolfier dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Cependant, il est assez clair, dans plusieurs parties de cet ouvrage, que Montgolfier a confondu les actions de Monseigneur de Laval avec celles de son successeur, Monseigneur de Saint-Vallier. Ce qui est certain, c'est que, durant les années de son épiscopat, Monseigneur de Laval a beaucoup compté sur la liberté des soeurs de la Congrégation d'aller en mission dans les paroisses de la campagne, comme il l'avait précisé dans l'approbation donnée à la Communauté en 1676.

Trois ans plus jeune que Marguerite Bourgeoys, Monseigneur de Laval lui a survécu pendant huit ans. L'évêque retiré était donc en mesure de lui rendre hommage au moment de son décès. La lettre qu'il a adressée à Marguerite LeMoyne,

alors supérieure de la Congrégation, témoigne de son admiration constante pour la fondatrice de la Communauté. Il écrivait: «J'ai reçu, ma très chère fille, votre lettre qui m'apprend la mort de la Soeur Bourgeoys. C'était un fruit mûr pour le Ciel: elle a été d'édification pendant sa vie, elle vous doit servir d'exemple après sa mort, elle était simple et humble et Dieu lui a fait bien des grâces.

«Nous n'avons pas manqué et nous continuerons à nous souvenir d'elle, nous avons sujet de croire qu'elle jouira bientôt du bonheur des Saints et qu'elle servira, auprès de Notre-Seigneur, d'un grand secours pour votre Communauté.» (Glandelet, 152)

Patricia Simpson, CND

Traduit de l'anglais par Simone Poissant, CND

Sources:

- Bourgeoys, Marguerite. *Les Écrits de Mère Bourgeoys*. Montréal, 1964.
Eccles, W.J. *Canada Under Louis XIV*. Toronto, 1964.
Glandelet, Charles. *La vie de la Soeur Bourgeoys*. Montréal, 1993.

